

gée pour moi en écume; ils sont tous comme de l'airain, de l'étain, du fer et du plomb au milieu du fourneau, et je l'embraserai pour vous y faire passer par le feu. C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur et dans ma colère; je me satisfierai et je vous éprouverai par le feu. Je vous rassemblerai, dis-je, je vous embraserai des flammes de ma fureur et vous serez éprouvés au milieu de Jérusalem. Vous serez au milieu de cet ville comme est l'argent qu'on éprouve au milieu du fourneau, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu l'indignation sur vous. » *Ezech. XXII, 17* et 599. Symmaque a rendu le mot hébreu *Sig* par *scorie*, et la première édition d'Aquila par *lie*; sa seconde édition et les Septante l'ont traduit par mélange. Scorie rend l'idée de déchet et de purification d'un métal. Par conséquent, la captivité étant prochaine, ou plutôt la ruine de la ville étant imminente, le feu est employé afin que, selon la métamorphose du passage par le creuset, l'argent pur soit séparé de l'alliage d'airain, d'étain, de fer et de plomb dont le mélange le souillait. De ces dernières matières, trois sont fusibles, l'airain, l'étain et le plomb, et se dissolvent au feu; quant au fer, il s'amollit et s'amincit entre l'enclume et le marteau, il prend des formes différentes, au gré du caprice de l'ouvrier. De même donc que l'argent souillé

in medio fornacis; scoria argenti facti sunt. Propertea hæc dicit Dominus Deus: Eo quod versi estis omnes in scoriam, idcirco ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem congregatione argenti, et æris, et ferri, et stanni, et plumbi in medium fornacis, ut succendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, et in ira mea, et requiescam, et conflabo vos et suscendam vos in igne furoris mei, et conflabimini in medio ejus ut conflatur argentum in medio fornacis; sic eritis in medio ejus et scietis quia ego Dominus. *Vulg. addit eum* effunderi indignationem meam super vos, » *Ezech. xxii, 17* et 599. Verbum Hebraicum sic כִּי, Symmachus « scoria », Aquila prima editio σκωριον et γυρρον, quod utrumque « actum » vinacii significat, interpretati sunt. Secunda autem ejus translatio et Septuaginta vertere, « commixtionem. » Porro scoria, ut consequenter captivitate vicina, imo jam imminente urbis excludo, ignis adhibeatur, ut sub translatione conflationis purum argentum remaneat, quod ære, stanno, ferro, plumbeoque mixtum fuerat atque violatum; quorum tria, æs, stannum et plumbum, fusiis materie sunt, et igni solvantur, ferrum vero inter incudem et malleum mollescit atque te-

par ces mélanges est jeté dans la fournaise pour être séparé de toute matière étrangère et ramené à sa pureté native, de même, dit le Seigneur, je vous rassemblerai au milieu de Jérusalem, au centre des lignes assiégeantes des Babyloniens, pour allumer le feu dans lequel je vous purifierai. Ce que font pour les métaux les ardeurs d'un foyer immense, la famine et la peste le feront pour vous, afin qu'après vous avoir rassemblés et fait passer par le feu de mon indignation, je m'apaise enfin, et qu'ayant méprisé vos douleurs, j'aie trouvé dans votre châtement la satisfaction de ma vengeance. Tout cela, je le ferai, afin qu'après avoir répandu mon indignation sur vous, la fin de vos souffrances vous ramène à la connaissance, que c'est moi qui suis le Seigneur et le rémunérateur de tous.

Pour ce qui est de la comparaison de Dieu avec l'ouvrier en métaux, elle est fréquente dans les livres saints, et notamment dans Malachie et Isaïe, dont l'un s'exprime en ces termes : « Le Seigneur est comme le feu de l'ouvrier qui fond les métaux et comme l'herbe dont se servent les foulons; il est comme un homme qui s'assied pour faire fondre l'or et l'argent, et il épurera les enfants de Lévi; » *Mach. III, 2, 3*; et l'autre : « Le Seigneur lavera les souillures des fils et des filles de Sion, et il les purifiera du sang qui est au milieu

nuatur, et diversas accipit formas, prout voluntas artificis fuerit. Sicut igitur argentum quod supra dicta metalla violarunt, in fornacem mittitur, ut ablatis sordibus et adulterinis materiis, purum remaneat; ita, inquit, congregabo vos in medium Jerusalem, et Babylonia obsidione circumdabo, ut succendam in vobis ignem ad conflandum. Quodque ibi facit flammarum ardor immensus, hinc fames et pestilentia faciet; ut postquam congregavero vos, atque suscendam in igne furoris, tunc requiescam, et contempsero dolorem penarum vestrarum ultione compassam. Et hoc totum faciam, ut postquam effundero indignationem meam super vos, finis vestri cruciatu, mel notitia sit; et scietis quod ego sum Dominus iudex omnium et retributor.

Quod autem dicatur esse conflator, et in multis quidem aliis locis, sed maxime in Malachia et Isaïa legimus, quorum alter : « Ecce inquit, Dominus egreditur quasi ignis conflatorii et sicut herba lavantium, et sedebit confians quasi aurum et argentum, et conflabit filios Levi. » *Mal. III, 2, 3*. Alter : « Et lavabit Dominus sordes filiorum et filiarum Sion, et sanguinem mundabit de medio eorum, spiritu iudicii et spiritu combustionis. » *Isa. IV, 4*. Et

d'eux par un esprit d'ardeur. » *Isa. IV*. C'est, je crois, dans le même sens que le Psalmiste s'écrie : « Eprouvez-moi, Seigneur, et me tentez; » *Psalm. XXV, 2*; après quoi il ajoute : « Brûlez mes reins et mon cœur, » afin que tout ce qu'il y a en moi d'humeurs nourrissant les appétits charnels de mes sens, s'épuise et se sèche.

L'application que nous avons faite de ce passage à Jérusalem faisons-la à la condition des âmes humaines que Dieu a créées pures, et qui ont reçu l'or dans l'intelligence et la sagesse et l'argent dans la parole et l'éloquence, afin de transmettre aux autres dans les discours les pensées qu'elles ont conçues. Au sujet de l'argent, nous lisons : « Les paroles du Seigneur sont des paroles chastes, elles sont comme un argent purifié au feu, éprouvé dans la terre et raffiné jusqu'à sept fois. » *Psalm. xi, 7*. Le psaume soixante-sept parle à la fois de l'or et de l'argent : « Quand vous seriez endormis au milieu des plus grands périls, vous deviendriez comme la colombe dont les ailes sont argentées et dont l'extrémité du dos représente l'éclat de l'or, » *Psalm. LXXVII, 14*. « Car toute la gloire de celle qui est la fille du roi lui vient du dedans, » *Psalm. XLIV, 14*, elle qui chante dans le Cantique des cantiques : « Le roi m'a fait entrer dans sa chambre nuptiale. » *Cant. I, 3*. L'âme qui dort et se repose entre les deux Testaments, aussitôt les ailes argentées de la co-

lombe, et le trésor de son cœur brille de l'éclat de l'or.

Il faut encore, pensé-je, entendre ce passage d'Ezéchiël en ce sens que pour les pécheurs et pour ceux qui ont mérité la disgrâce de Dieu, le ciel est d'airain et la terre de fer, et surtout la terre d'Egypte, d'où le Seigneur fit sortir Israël comme d'une fournaise de fer. En outre, Zacharie nous montre l'iniquité assise sur une masse de plomb; *Zach. v*; et le Cantique de l'Exode s'exprime ainsi : « Ils ont été engloutis comme du plomb dans l'abîme des eaux, » *Exod. xv, 10*. Et en effet, ils étaient écrasés par le lourd fardeau des péchés, et ils pouvaient s'écrier : « Ils se sont appesantis sur moi comme un faix insupportable. » *Psalm. XXXVII, 5*. D'autre part, de même que la ressemblance adultérine de l'airain lui donne l'apparence mensongère de l'or, de même l'étain simule la blancheur de l'argent, au point qu'un homme simple et grossier n'en fait pas aisément la différence. Or il arrive souvent que l'or et l'argent mêlés par la perversité des hérétiques, sont séparés par le feu de l'Esprit-Saint et la volonté du Seigneur, et que chaque métal demeure pur. C'est de ce mélange impie que la prophétie disait : « Je leur ai donné l'or et l'argent, et ils en ont fait des images de Baal. » *Ose. II, 8*. Voici encore une parole semblable à celle-là : « Je les ai fait sortir avec beaucoup d'or et d'argent, et il n'y avait point de malades dans

puto illud sonare, quod in Psalmis dicitur : « Proba me, Domine, et tanta me » *Psalm. xxv, 2*, post quod inferitur : « Ute renes meos et cor meum, » ut universa lumborum noxi in me humoris pituita seclera sua, et velamen quod positum est sicceetur.

Quod de Jerusalem intelleximus, intelligamus de animarum statu, que pure a Deo condita sunt, aurumque in sensu atque eloquio susceperunt, ut quod mente conceperint verbis explicent. De argento legimus : « Eloquia Domini, eloquia casta; argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum » *Psalm. xi, 7*. De auro similiter et argento, sexagesimus septimus continet Psalmus, in quo scriptum est : « Si dormialis inter medios ceteros pennæ columbe deargentate, et posteriora, sive interiora dorsi ejus in virore, aut pallore auri » *Psalm. LXXVII, 14*. « Omnis enim gloria filie regis intrinsecus » *Psalm. XLV, 14*, que loquitur in Cantico canticorum : « Introduce me rex in cubiculum suum » *Cant. I, 3*. Qui inter duo dormiit et requievit Testamenta, statim assumit pennas columbe deargentatas, aurique in cordis thesauro fulgore irradiabit.

Ad hunc sensum referat et illa esse referenda, quod peccatoribus et qui meruerunt offensam Dei, oculum æneum, terra sit ferrea, et maxime terra Ægypti, de qua edicit Dominus Israel, quasi de fornace ferrea. In Zacharia quoque iniquitas sedet super talentum plumbi, *Zach. v*, et in Exodi canticis dicitur : « Demersi sunt quasi plumbum in aqua violentissima » *Exod. xv, 10*. Gravi enim peccatorum pondere premebantur, et loqui poterant : « Quasi onus grave gravata sunt super me. » *Psalm. XXXVII, 5*. Quomodo autem auri speciem adulterina æris similitudo mittitur, sic argenti candorem stannum simulat, quod simplex et rusticus non facile dignoscit. Et sæpe accidit, ut aurum et argentum hæretica pravitate commistum, igne Spiritus sancti et Domini iudicio separaret, et purum aurum remaneat et argentum, de quo propheta dicit : « Deli eis argentum et aurum; ipsi autem fecerunt eis eis Baal. » *Osee II, 8*. Cui simile est : « Eduxi eos in argento et auro, et non erat in tribubus eorum infirmus. » *Psalm. CIV, 37*, finisque penarum omnium sit, nosse quod ipse sit Dominus. Lapidem stanneum sive massam stan-

leurs tribus; » *Psalm. civ, 37*; en sorte que la fin de tous les maux consiste à savoir que c'est lui qui est le Seigneur. Enfin, Zacharie parle d'une pierre ou masse d'étain, et nous avons expliqué en son lieu en quel sens il faut l'entendre. *Zach. iv.*

« Le Seigneur me dit encore ces paroles: Fils de l'homme dites à Jérusalem: Vous êtes une terre impure qui n'a point été arrosée de pluies au jour de la fureur. Les prophètes ont juré ensemble au milieu d'elle; ils ont dévoré les âmes comme un lion qui rugit et ravit sa proie. Ils ont reçu de grands biens et des récompenses et ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle. Ses prêtres ont méprisé ma loi; ils ont violé mon sanctuaire, ils n'ont point fait de discernement entre les choses saintes et les profanes; ils n'ont point voulu comprendre la différence entre ce qui est impur. Ils ont détourné leurs yeux de mes jours de sabbat, et j'étais indignement déshonoré au milieu d'eux. Ses princes étaient au milieu d'elle comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie, et à répandre le sang, à perdre les âmes, et à courir après le gain pour satisfaire leur avarice. Ses prophètes mettaient l'enduit sur la muraille sans y rien mêler qui la rendit ferme; ils avaient de vaines visions, et ils prophétisaient le mensonge en disant: voici ce que dit le Seigneur Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé. Ceux du peuple aussi commettaient toutes sortes d'op-

neam et in Zacharia legitur; *Zach. iv*; quæ quid significet, suo loco interpretati sumus.

« Et factum est verbum Domini ad me, dicens: Fili hominis, dic et: Tu es terra immunda, et non completa in die furoris. Conjuratio prophetarum in medio ejus, sicut leo rugiens rapiensque prædam; animas devoraverunt, rupes et pretium acceperunt, viudas ejus multiplicaverunt in medio illius. Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, et polluerunt sanctuaria mea. Inter sanctum et profanum non habere distantiam, et inter pollutum et mundum non intellexerunt, et a sabbatis meis averterunt oculos suos, et coinquinabant in medio eorum. Principes ejus in medio illius quasi lupi rapientes prædam ad effundendum sanguinem, et perdendas animas, et avaræ ad sectanda lucra. Propheta autem ejus lineabant eas absque temperamento, videntes vana et divinatorias eius mendaciam, dicens: Hæc dicit Dominus Deus, cum Dominus non sit locutus. Populum terræ calumniabantur calumnia *Fulg.* Populi, et calumniabant, et rapiabant violenter: egenum et pauperem affligebant, et adve-

pressions; ils ravissaient le bien d'autrui par violence; ils affligeaient le faible et le pauvre; ils opprimaient les étrangers sans aucune forme de justice. J'ai cherché parmi eux un homme, qui se présentât comme une haie entre moi et eux, qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre afin que je ne la détruisisse point; et je n'en ai point trouvé. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux, je les ai consumés dans le feu de ma colère, et j'ai fait retomber leurs crimes sur leurs têtes, dit le Seigneur Dieu. » *Ezech. xxii, 23 et sqq.* L'auditeur diligent pouvait se demander qu'elle était cette écume qui avait souillé la pureté de l'argent et qui l'avait mêlé à l'airain, au plomb, à l'étain et au fer. Aussi, ce qui a été déjà exprimé sous la parabole de la ville et de la fournaise, la prophétie le reproduit sous l'image d'une terre qui n'est pas arrosée de pluies. Nous devons l'entendre de cette pluie, au sujet de laquelle il est écrit: « J'ordonnerai aux nuages de ne point répandre la pluie sur elle; » *Isa. v, 6*; c'est cette pluie que nous attendons, quoique la pluie naturelle nous soit accordée, et sur laquelle il est écrit encore: « Vous séparerez, ô Dieu, et vous destinerez aux peuples qui sont votre héritage une pluie toute volontaire. » *Psalm. lxxvii, 40*. Quant au jour de la fureur, c'est celui que chacun s'attire par la multitude de ses péchés. Voulons-nous savoir qu'est-ce que l'écume de Jérusalem,

nam opprimebant calumnia absque judicio. Et quasi de eis virum qui interponeret maceriam, et staret oppositum contra me pro terra, ne dissiparem eam, et non inveni, Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsit eos. Viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus. » *Ezech. xxii, 23 et sqq.* Poterat diligens auditor inquirere quæ esset scoria que argenti violaverit puritatem, et ære, plumbo, stanno, ferroque miserit. Quod ibi igitur sub specie terre, quæ non sit rigata, nec pluviam susceperit, prædicatur. Pluvias illas debemus intelligere, de quibus scriptum est: « Mandabo nimbibus ne pluant super eam inebrem » *Isa. v, 6*; que expectamus, quando datur nobis pluvia temporanea et serotina, de qua scriptum est: « Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ. » *Psalm. lxxvii, 40*. Dies autem furoris est, quem sibi unusquisque conciliat multitudinem peccatorum. Scire cupimus que sit urbis scoria, qui terræ durissimæ et plenæ verprium sentiumque squalor. Conjuratio, inquit, propheta-

qu'est-ce que l'aridité d'une terre endurcie et pleine de ronces et d'épines? C'est, nous dit la prophétie, la conjuration des prophètes, ou d'après les Septante, des princes, qui sont semblables au lion dont Pierre a dit: « Notre ennemi, le diable rôde autour de nous comme un lion rugissant. » *1 Petr. v, 8*. Ce lion et toutes ses suppôts, ce ne sont point des corps qu'ils cherchent pour les dévorer, mais des âmes; ils reçoivent de grandes récompenses et ils jugent tout à prix d'argent. Et c'est bien ce qui arriva au peuple juif en ce temps-là, nul ne l'ignore. Chez les prêtres, chez les princes et chez les prophètes le Seigneur permit l'oppression du mal. Mais dans notre Jérusalem aussi nous voyons souvent la puissance dévorer les âmes, recevoir le prix de leur vénalité, et faire beaucoup de veuves, en leur faisant perdre leur divin époux. La faction et la conjuration de ces prophètes à pour but de se soutenir les uns les autres et de ne rien faire qu'en vue d'un gain honteux. Les prêtres qui devraient être les modèles du temple et de la bouche de qui le peuple attend la connaissance de la Loi, souillent le sanctuaire et ne font entre le saint et le profane que la différence du gain qu'ils procurent. Ils détournent leurs yeux des jours de sabbat, ils ne se souviennent pas du repos de Dieu qui appartient à l'enseignement des Écritures, ils ne disent point avec le prophète: « Otez le

non de Dieu, mais de œuvres terrestres, de ses voiles qui est sur mes yeux et je considérerai les merveilles qui sont enfermées dans votre loi; » *Psalm. cxvii, 48*; ni avec l'Apôtre: « Pour nous, n'ayant point de voile qui nous couvre le visage, nous contemplerons la gloire [du Seigneur.] » *II Corinth. iii, 18*. Au milieu de tels prophètes et de tels prêtres le Seigneur est souillé, lui dont il est écrit: « Il y a au milieu de vous celui que vous ne connaissez pas. » *Joan. i, 26*.

Les prophètes, les chefs sont comparés à des lions. Quant aux princes, hommes d'un rang inférieur, ils imitent la rapacité des loups, répandent le sang, non des corps mais des âmes, courant après le gain pour assouvir leur avarice, ne s'arrêtant point au précepte de l'Apôtre: « Que celui qui sert l'autel vive de l'autel, » *I Corinth. ix, 13*, et dès qu'ils sont parvenus au divin ministère, s'appliquent à ramasser les richesses de Crésus. De même les mauvais prophètes enduisent la muraille sans la cimenter, comme nous l'avons expliqué déjà au sujet de ceux qui ne mêlaient point de la paille à leur enduit et dont le mur fut détruit par la pluie. Vaines sont les visions de tels hommes; ils ne prophétisent pas, ils font des divinations mensongères, disent à leurs malheureuses dupes: « Voici ce que dit le Seigneur, le Seigneur promet ces choses, alors que le Seigneur ne leur a point parlé. Et le peuple de la terre, émule,

rum, sive, juxta *LXX*, « ducem, » in medio ejus habentium similitudinem leonis de quo scribit et Petrus: « Adversarius noster diabolus quasi leo rugiens circumit. » *I Petr. v, 8*. Qui leo onnesque ejus socii non querunt corpora devorare, sed animas, accipiuntque mercedem, et pecunia cuncta diducunt. Quod in illo quidem tempore accidisse populo Judaëorum nulli dubium est. Propter sacerdotes enim et principes et prophetas adduxit Dominus super eos malum. Sed in nostra Jerusalem hoc sæpe conspicimus, qui juxta Septuaginta devorant animas in potentia, et pretium accipiunt, ut multas viudas faciant, quæ sponsum Dominum perdidissent. Horum autem prophetarum factio est et conjuratio, ut invicem sui fautores sint, et omnia turpis lucri gratia faciant. Sacerdotes qui presules templi esse debent, et ex quorum ore notitia Legis inquiritur, violant sanctuaria, nullamque inter sanctum et profanum nisi pecuniæ habent distantiam. Avertunt oculos a sabbatis, et Dei requiem quæ in notitia Scripturarum est, non recogitant: nec dicunt cum propheta: « Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua; » *Psalm. cxviii, 48*; neque illud

Apostoli: « Nos autem omnes revelata facie gloriam Domini contemphabimur. » *II Corinth. iii, 18*. Inter tales prophetas et sacerdotes medius Dominus inquinatur, de quo scriptum est: « Medius autem inter vos sicut quem vos ignoratis. *Joan. i, 26*.

Prophetae igitur, sive duces, leonibus comparantur. Principes autem quos inferioris gradus homines intelligimus, luporum imitantur rapinam, ut effundant sanguinem non corporum, sed animarum, et avaræ sectantur lucra, nequaquam illo contenti: « Qui serviunt altari, vivunt de altario; » *I Corinth. ix, 13*; sed postquam ad ministerium Dei accesserint, Crassi divitiis congregant. Propheta quoque illi qui ventura prænuuntiant, lineabant eos absque temperamento, de quo et supra diximus, vaticinium prophetarum, qui absque commixtione palearum finiunt parietem, qui imbribus dissipatur. Istiusmodi vident vana et non tam prophetant, quam divinant mendaciam, dicentes terræ miserabili: Hæc dicit Dominus, Dominus ista promittit, cum Dominus non sit locutus ad eos. Populus autem terra: nequaquam Dei, sed terrenorum operum, principum ac sacerdotum æmulator existens, per calumniam et poten-

prêtres et de ses princes, faisait tout par la calomnie et la puissance, opprimant non les riches, mais les pauvres, au sujet desquels il est écrit : « Celui qui est pauvre ne peut résister aux menaces, tandis que les richesses de l'homme sont la rançon de son âme. » *Prov.* XIII, 8. L'étranger et le voyageur qui était non encore citoyen de l'Eglise, mais auditeur ayant reçu les premières notions de la foi, ils l'opprimaient en calomniant Dieu, afin qu'après avoir fait le tour de la mer et du désert, ils eussent gagné en lui un prosélyte en le faisant enfant de la géhenne. Dans un aussi grand débordement de vices et de crimes, j'ai cherché au milieu d'eux, dit le Seigneur, un homme qui pût résister à ma colère, et arrêter le feu de mon indignation comme autrefois Moïse, Aaron et Samuël, et je n'ai pu en trouver un seul, comme ce même Moïse à qui je disais : « Laissez-moi faire, et je le détruirai ce peuple. » *Exod.* XXXII, 10. C'est à cause de cela que j'ai répandu sur eux toute mon indignation et que je les ai consumés, non toutefois sans mesure et sans jugement, mais de manière à faire retomber leur conduite criminelle sur leurs têtes, ou en punissant de leurs propres péchés ceux qui avaient commis, ou assurément en faisant retomber le poids de ces iniquités sur les têtes des chefs, des princes et des prophètes dont aucun n'osa ré-

tiam cuncta faciebat, non divites, sed pauperes opprimens, de quibus scriptum est : « Pauper autem non sustinet comminationem ; » et : « Redemptio animæ viri propriæ divitiæ. » *Prov.* XIII, 8. Advenant quoque et peregrinum, qui necdum civis Ecclesiæ fuerat effectus, sed tantum auditor, et habens initia fidei, opprimebant calumniæ ; et postquam circumsistent mare et aridam, facerent unum proselytum, et facerent cum filium gehennæ. Inter tanta autem vitia et scelerum multitudinem, quæsi vi de eis virum qui iræ meæ possit resistere, et instar Moysi, et Aaron, et Samuelis, igni meo et incendio se opponeret ; et non potui reperire. Unde loquebatur ad Moysen : « Dimittite me, et delebo populum istum. » *Exod.* XXXII, 10. Et quia resistentem mihi, retinentemque me, non potui reperire, propterea totam super eos effudi indignationem meam, et consumpsi illos, non absque mensura atque iudicio, sed ut redderem vias eorum in capita illorum, vel propria peccata quæ fecerant aërioribus tribuens, vel certe in capita populi duces, principis, ac prophetarum, quorum nullus fuit qui irascenti Domino auderet resistere, et quorum causa terra squalida atque deserta imbrem Domini suscipere non meruit.

sister à ma colère et à cause de qui la terre aride et déserte ne mérita pas d'être arrosée par la pluie du Seigneur.

« Le Seigneur me parla encore et me dit : Fils de l'homme, une même mère a eu deux filles qui sont tombées dans la fornication en Egypte, et qui se sont prostituées dans leur jeunesse. C'est là que leur sein a été déshonoré et que leur virginité a été corrompue. La plus grande s'appelait Oolla et la plus petite s'appelait Ooliba. Elles ont été à moi et elles m'ont enfanté des fils et des filles. Celle qui s'appelle Oolla est Samarie et celle qui s'appelle Ooliba est Jérusalem. Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication et elle a aimé d'un amour insensé ceux qu'elle aimait, les Assyriens ses voisins vêtus d'hyacinthe, qui étaient princes, magistrats, jeunes et propres à allumer sa passion, tous hommes de cheval, tous, dis-je, montés sur des chevaux. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes choisis qui étaient tous enfants des Assyriens et elle s'est souillée par ses infamies avec tous ceux dont elle était follement éprise. Elle n'a pas même quitté alors la fornication dans laquelle elle s'était prostituée aux Egyptiens, car ils l'avaient aussi corrompue dans sa jeunesse, ils avaient déshonoré son sein lorsqu'elle était vierge et ils avaient répandu sur elle leur fornication. C'est pourquoi je l'ai livrée entre les

« Et factus est sermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, duæ mulieres filie matris unius fuerunt, et fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt. Ibi subacta sunt ubera earum, et fractæ sunt mamme pubertatis earum (sive, ut in LXX continetur, ibi ceciderunt ubera earum, et ibi devirginatæ sunt.) Nomina earum Oolla major (sive senior,) et Ooliba soror ejus. Et habuit eas (sive factæ sunt mihi,) et pepererunt filios et filias. Et nomina eorum, Samaria Oolla, et Jerusalem Ooliba. Fornicatæ est igitur Oolla super me, et insanivit (sive abiit) ad amatores suos in Assyriis, qui appropinquabant, *Pulg.* hyacintho, principes et magistratus, juvenes cupidinis (sive electos) universos equites, ascensores equorum. Et dedit fornicationes suas super eos electos filios Assyriorum universos, et in omnibus super quos insanivit in immunditiis (sive adventionibus) eorum polluta est. Insuper et fornicationes suas quas habuerat in Ægypto, non reliquit. Nam et illi dormierant cum ea in adolescentia ejus, et illi confregerant ubera pubertatis ejus, (sive, et ipsi devirginaverant eam,) et eduderunt fornicationem suam super eam. Propterea tradidi

maines de ceux qu'elle avait aimés, entre les mains des Assyriens, pour lesquels elle avait été passionnée jusqu'à la fureur. Ce sont eux qui ont découvert son ignominie, qui ont enlevé ses fils et ses filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée, et l'ont rendue l'exemple des femmes par les jugements qu'ils ont exercés sur elle. » *Ezech.* XXXII, 4 et sqq. Les douze tribus d'Israël, unies en Egypte, se séparèrent ensuite en deux et en dix tribus, le livre des Rois et des Paralipomènes l'attestent. En Juda, Roboam fils de Salomon, de la race de David, régna à Jérusalem, où étaient le temple et les prêtres, et la majeure partie de la tribu de Lévi. Les dix tribus eurent pour roi, à Samarie, Jéroboam fils de Nabat de la tribu d'Ephraïm et Joseph ; Samarie est ici appelée Oolla, nom qui veut dire *tabernacle*, et Jérusalem, Ooliba, c'est-à-dire, *mon tabernacle est en elle*. Et en effet, chez les dix tribus il y avait le tabernacle, non celui de Dieu mais des idoles, Jéroboam, pour détourner le peuple de Dieu, ayant élevé des veaux d'or à Dan et à Béthel. Etudions donc la prophétie en ce qui concerne chacune d'elles.

Ces deux femmes, Samarie et Jérusalem, furent filles de la même mère, étant issues de la race d'Israël, et elle s'abandonnèrent à la fornication en Egypte dans leur jeunesse. Elles n'auraient point, après la sortie d'Egypte, reçu, sur le mont Sina, la Loi qui leur défendait

eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanivit libidinem. Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus : filios et filias illius tulerunt ; et ipsam occiderunt gladio. Et factæ sunt famosæ mulieres (sive facta est in sermone mulierum ;) et judicia (sive ultiones) fecerunt in ea. » *Ezech.* XXXII, 4 et sqq. Duodecim tribus Israel quæ fuerunt junctæ in Ægypto, postea esse divisas in duas et decem tribus, appellatasque Judam et Israel, Regum et Paralipomenon Scriptura testatur. Juda regnavit de stirpe David, Roboam filius Salomonis in Jerusalem, ubi erat templum et sacerdotes, et magna pars tribus Levi. Decem autem tribus in Samaria Jéroboam filius Nabat de, *al.* Nabadi, tribu Ephraïm et Joseph : quarum Samaria nunc appellatur Oolla, quod in lingua nostra sonat « tabernaculum ; » Jerusalem vero « Ooliba, » hoc est, « tabernaculum meum in ea. » Siquidem et in decem tribus erat tabernaculum non Dei, sed idolorum. Aureos enim Jéroboam, ut populum averteret a cultu Dei, vitulos collocarat in Dan et Bethel. Dicamus ergo de singulis.

Duæ istæ mulieres, Samaria et Jerusalem, filie fuerunt matris unius de Israel stirpe generatæ,

d'adorer les idoles, si elles avaient déjà en Egypte suivi le culte des fausses divinités de ce pays. Cette mère de l'une et de l'autre peut être la Céthéenne, dont notre prophète a déjà parlé : « Votre père était amorrhéen et votre mère céthéenne. » *Ezech.* XVI, 3. De plus, quand il disait : « Que chacun éloigne de ses yeux les abominations de l'Egypte, » cela signifiait bien qu'Israël avait servi les idoles en Egypte, et c'est-là qu'avait été déshonoré le sein virginal d'Oolla et d'Oolida. Samarie est appelée la plus grande et l'aînée, soit à cause de la multitude des dix tribus, soit parce qu'après la mort de Moïse, Josué fils de Navé de la tribu d'Ephraïm fut mis à la tête du peuple ; et de là vient encore que Jéroboam, qui sépara les dix tribus, est dit de la race de David. *III. Reg.* XII. Dieu posséda Oolla et Oolida, lorsqu'elles gémissent sur les œuvres d'Egypte, où elles avaient servi la boue et la brique ; et elles lui enfantèrent ensuite des fils et des filles, soit dans le désert, soit dans la terre de répromission.

Oolla, c'est-à-dire, Samarie, tombe la première dans la fornication contre Dieu, quand elle s'éprit d'une folle passion pour les Assyriens, pour ceux qui étaient vêtus d'hyacinthe, et non les premiers venus d'entre le peuple, mais les chefs et les magistrats, et parmi ceux-ci, non les vieillards cassés par l'âge, mais les jeunes, tous cavaliers d'élite, dont elle suivit

fornicatæ sunt in Ægypto in adolescentia sua. Neque enim acciperent Legem educatæ de Ægypto in monte Sina, prohibentem eas venerari idola, nisi in Ægypto fuissent Ægyptia portenta veneratæ. Potest autem mater ambarum esse Chetæa, de qua supra legitur : « Pater vester Amorrhæus et mater vestra Chetæa. » *Ezech.* XVI, 3. Sed et quando dicitur : « Unusquisque abominationes Ægypti auferat ab oculis suis, » hoc significat, quod in Ægypto Israel idolis servierit, et ibi ceciderint, sive fracta sint ubera virginitatis ejus ; majorque Samaria dicitur et senior, vel propter multitudinem decem tribuum, vel quia post mortem Moysi, de Ephraïm tribu, Josus filius Nave populo præfuit ; unde et Jéroboam, qui scidit eas, a domo David fuisse legitimus. *III. Reg.* XII. Et habuit eas Deus, sive factæ sunt ejus, quando ingemuerunt ab operibus Ægypti, luto prius et lateri servientes. Quæ postea illi filios et filias vel in solitudine, vel in repositionis terra genuerunt.

Primumque fornicatæ est Oolla, id est, Samaria, super Deum, quando insanivit in Assyriis, qui vestiti ejus hyacinthinis, et non quoslibet de populo, sed duces et magistratus, nec a late confectos, sed juvenes omnes, equites electos, quorum secuta est

les idoles et dont elle invoqua le secours, contrairement à l'ordre de Dieu. Ils vinrent et ils la souillèrent, et ils renouvelèrent toutes les turpitudes qu'elle avait commises en Égypte dans sa jeunesse. Les Égyptiens avaient partagé sa couche dans sa jeunesse, lorsqu'elle adora leurs simulacres; c'est là que sa virginité avait été corrompue et son sein déshonoré; et tel fut l'excès de ses dérèglements qu'il est dit, non pas qu'il se livrèrent à la fornication avec elle, mais qu'ils avaient répandu la fornication sur elle. C'est pourquoi elle a été livrée à ceux-là même qu'elle avait aimés, Phul, Téglathphalassar et Salmanassar, pour qui elle avait été follement passionnée, et ce sont eux qui découvrirent son ignominie, comme celle d'une vile courtisane. *iv. Reg. xv, xvi, xviii; 1. Paral. v.* Cette révélation de son ignominie, c'est la captivité, où les Assyriens emmenèrent ses fils et ses filles, après l'avoir passée elle-même au fil de l'épée, afin que cette mort terrible servit d'exemple aux autres femmes, et qu'elle demeurât honteusement fameuse parmi elles. Ils exercèrent sur elle de telles vengeances, qu'ils ne laissèrent rien de sauf en elle, et que les dix tribus, de nos jours encore, sont retenues captives dans les montagnes et les villes de la Médie où elles furent transférées.

Pour le sens figuré, nous avons pleinement traité, dans le commentaire sur Osée, de

la signification de Joseph, Ephraïm, Samarie, Jezraël et Israël, et de leur opposition à la maison de David et à Jérusalem qui est la figure de l'Église. Rappelons à cet égard les termes du psaume soixante-dix-sept: « Les enfants d'Ephraïm, bien qu'habiles à tendre l'arc et à en tirer, ont tourné le dos au jour du combat; » *Psal. lxxvii, 9*;... « Et Dieu rejeta le tabernacle de Joseph et choisit la tribu de Juda. » *1. Lib. 67.* Dieu choisit donc la maison de la confession, l'Église, et rejeta le tabernacle de Joseph, dont le nom veut dire *addition*. C'est qu'Ephraïm, transgressant la loi de Dieu, ajouta au culte les veaux d'or; et de là vient qu'il est appelé Oolla ou tabernacle, non celui de Dieu; mais celui de l'erreur et des démons. Cette sœur plus grande et l'aînée, à cause de la multitude du peuple et de l'antériorité de sa captivité, s'est abandonnée à la fornication avec les Assyriens contre Dieu, parce qu'elle a déserté la vraie foi et qu'elle s'est éprise d'une folle passion pour les princes de l'hérésie ses courtisans, qui étaient vêtus d'hyacinthe et lui promettaient dans les choses sublimes et célestes; pour ces cavaliers dont l'Écriture a dit: « Ceux-là se confient dans leurs chariots et ceux-ci dans leurs chevaux. » *Psal. xix, 8*, pour cette élite des enfants des Assyriens, chefs et magistrats, qui s'arrogent la science et l'éloquence en partage. Elle a fait ainsi, commettant dans l'hé-

idola, et a quibus contra jussionei Dei postulavit auxilium. Qui venerunt et polluerunt eam, ut quidquid in adolescentia fecerat in Ægypto, non relinqueret. Nam et Ægyptii concubuerant cum ea in adolescentia ejus, quorum simulacra venerata est, ibique devirginita et contracta sunt ubera illius; et tanta fuit fornicationis abundantia, ut non fornicati cum ea, sed fornicationem suam super illam effudisse dicantur. Propterea tradita est ipsis amatoribus suis, Phul et Teghathphalassar, et Salmanassar, in quorum insanivit libidinem, et ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, *προσκαλεσθησθε*, quasi mulieris meretricis. *IV Reg. xv, xvi, xviii; 1 Paral. v.* Revelatio autem urbis, captivitas est; qui filios et filias earum duxere captivos, et ipsam gladio trucidarunt, ita ut in omnium mulierum exemplum jugulata sit, et in malam partem cunctarum sermone celebretur. Qui judicia et ultiones fecerunt in ea, ut nihil in illa salutis relinquerent; sed usque hodie decem tribus captive teneantur in montibus et in urbibus Medorum, ad quas translatae sunt.

Juxta anagogen, in Osée propheta quid significet Joseph, Ephraim, Samaria, Jezraël et Israël, et quo-

modo contrariae sint domui David et Jerusalem, quae significat Ecclesiam, plenius disseruimus. De quibus et septuagesimus septimus Psalmus sonat: « Filii Ephraim intendentes et mittentes arcum, conversi sunt retrorsum in die belli; » *Psal. lxxvii, 9*; et iterum: « Repulit tabernaculum Joseph, et elegit tribum Juda. » *Ibid. 67.* Elegit enim Deus domum confessionis Ecclesiam, et repulit tabernaculum Joseph, quod interpretatur « augmentum. » Qui, pretermis- sa Lege Dei, aureos cultus suos vitulos addiderunt; et appellantur Oolla, id est, « tabernaculum, » non Dei, sed erroris et demonum. Et soror major ac senior, propter multitudinem et captivitatem, ab Assyris fornicata est contra Deum, quia dereliquit principes veritatem, et insanivit in hereticorum principibus amatores suos, qui vestiti erant hyacinthinis, excelsa illi et caelestia promittentes; et ascensores, de quibus dictum est: « Hi in curribus, et hi in equis, » *Psal. xix, 8*, electos filios Assyriorum et duces ac magistratus, qui scientiam sibi et eloquentiam promittunt. Hoc autem propterea fecit, quod eandem fornicationes quas habuerat in Ægypto, id est, antequam crederet, et adhuc in saeculo versabatur,

réisie les mêmes turpitudes qu'elle avait commises en Égypte lorsqu'elle n'avait pas encore reçu la foi et qu'elle vivait dans le siècle. Elle a perdu sa virginité avec les Assyriens, avec les hommes qui persévèrent dans le mal, ou avec les instruments de la vengeance, car le diable est à la fois notre ennemi, *1. Petr. v*, et l'instrument de la colère divine. Voilà ceux qui ont déshonoré le sein de Samarie et causé la perte de cette virginité qu'elle avait dans l'Église. C'est pourquoi elle a été livrée à ceux qu'elle avait follement aimés, selon la parole de l'Apôtre: « Je les ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne point blasphémer. » *1. Tim. i, 20*... « Je les ai livrés pour la perte de la chair, afin que l'esprit soit sauvé. » *1. Corinth. v, 5*. » Ce sont eux qui ont découvert l'ignominie de la malheureuse Samarie, qui ont fait voir toute sa honte, qui ont emmené en captivité les fils et les filles qu'elle avait enfantés, aussi bien ceux qui possédaient la science que les simples et les inhabiles, qui l'ont mise à mort elle-même avec le glaive spirituel; et leurs victimes sont tristement fameuses dans les discours du monde, fameuses parmi les sectateurs de toutes les doctrines du siècle, en sorte que la honte et la punition de Samarie servent d'exemple à toutes les âmes qui succombent.

« Sa sœur Ooliba après l'avoir vue punie de la sorte, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de sa passion. Elle s'est prostituée sans au-

cune honte aux enfants des Assyriens par une fornication qui a surpassé encore celle de sa sœur; elle s'est prostituée à des officiers de guerre, des magistrats qui venaient vers elle avec des habits de différentes couleurs, à des cavaliers qui étaient montés sur leurs chevaux et à des jeunes hommes qui avaient tous une mine avantageuse. Ainsi je les ai vues l'une et l'autre marcher dans la même voie et dans les mêmes dérèglements. Et Ooliba a augmenté encore les excès de sa fornication; car ayant vu des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens traçées avec des couleurs, qui avaient leurs baudriers sur les reins et des tiaras de différentes couleurs, qui paraissaient tous des officiers de guerre, et avaient l'air des enfants de Babylone et du pays des Chaldéens où ils sont nés, elle s'est laissée emporter à la concupiscence de ses yeux; elle a conçu pour eux une folle passion et elle leur a envoyé des ambassadeurs en Chaldée. Les enfants de Babylone étant venus vers elle et s'étant approchés de la couche de sa prostitution, ils l'ont déshonorée par leur infamie et elle a été corrompue par eux; et son âme s'est rassasiée et dégoûtée d'eux. Elle a exposé à nu les excès de sa fornication, et elle a découvert son ignominie, et je me suis retiré d'elle, comme je m'étais retiré de sa sœur, car elle a multiplié les crimes de sa fornication en renouvelant la mémoire des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'é-

etiam in haeresi exercuit. Et devirginata est, *al.* devirginata sunt, a viris Assyriis qui in malitia perseverant, sive ulioribus. Adversarius enim noster diabolus ipse est inimicus et ultor. *1. Petr. v.* Illi congregerunt ubera Samariae, et virginitatem ejus quam habuerat in Ecclesia, perdidit. Propterea tradita est amatoribus suis, juxta Apostolum qui scribit: « Tradidi eos Satanae ut discant non blasphemare; » *1. Tim. i, 20*; et: « Tradidi eos in interitum carnis, ut spiritus salvus fiat. » *1. Corinth. v, 5.* Illi discooperuerunt ignominiam miscrae Samariae, et omnem illius ostenderunt turpitudinem, filiosque et filias, qui de illa generati sunt, scientia praeditos, et simplices atque imperitos duxere captivos, et ipsam interfecerunt gladio spiritali; totiusque mundi in malam partem sermone celebrantur, et fiunt famosae inter cuncta saeculi dogmata, ut in exemplum omnium feminarum turpitudine illius puniatur.

« Quod cum vidisset soror ejus Ooliba, plusquam illa insanivit libidine: et fornicationem suam super fornicationem sororis suae ad filios Assyriorum praebuit impudenter: ducibus ac magistratibus ad

se venientibus, indutis veste varia (*sive pretiosa*); equitibus, qui veclabantur equis, et adolescentibus, forma cunctis egregia. Et vidi quod polluta esset vita una ambarum, et auxit fornicationes suas. Cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldaeorum expressas coloribus et acinetos balteis renes, et tiasas tinctas in capitibus eorum, *Fulg.* formam et similitudinem, ducum omnium (*sive tristarum omnium*) similitudine filiorum Babylonis, terraeque Chaldaeorum in quo orti sunt: et insanivit super eos concupiscentia oculorum suorum, et misit nuntios ad eos in Chaldaeam. Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammaram (*sive divertentium*), polluerunt eam stupris suis, et polluta est in eis, et saturata est (*sive recessit*) anima ejus ab illis. Denudavitque fornicationes suas, et discooperuit ignominiam suam; et recessit anima mea ab ea, sicut recessit anima mea a sorore ejus. Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans diem adolescentiae suae, quibus fornicata est in terra Ægypti. Et insanivit libidine super concubitu eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum: et sicut

taut prostituée dans l'Égypte. Et elles s'abandonnée avec fureur à l'impudicité, pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, et dont l'alliance est comme celle qu'on aurait avec des chevaux. Et vous avez renouvelé les crimes de votre jeunesse, lorsque votre sein a été déshonoré dans l'Égypte et que votre virginité y a été corrompue. » *Ezech. xxiii, 11 et sqq.* Le sens littéral n'offre pas de difficulté. Ooliba, c'est-à-dire Jérusalem, où était le tabernacle de Dieu, voyant les plaies de sa sœur, n'a pas profité de cet exemple pour retirer son pied de la voie de l'erreur; elle a surpassé l'impudicité de sa sœur. Samarie, une seule fois et hors d'elle, éleva des idoles à Dan et à Bethel; Jérusalem, dans les hauts-lieux bien souvent et dans le temple de Dieu, adora la statue de Baal et se prostitua avec les Assyriens. L'idole de Baal, de Bel, et plus clairement de Bélus est toute la religion des Assyriens; elle fut établie par Ninus fils de Bélus en l'honneur de son père. Or Jérusalem se prostitua impudemment aux Assyriens, à leurs chefs et à leurs magistrats, vêtus de manteaux divers et multicolores, à leurs cavaliers et à leurs jeunes hommes, tous d'une remarquable beauté; en sorte que la fornication des deux sœurs a été la même. Mais Jérusalem a mis cet excès dans la sienne que voyant des images des Chaldéens peintes sur les murs, elle s'est éprise d'une folle passion, et séduite par leur pres-

fluxus equorum, fluxus eorum (sive verenda equorum, verenda eorum). Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, et confractæ sunt mammæ pubertatis tuæ. » *Ezech. xxiii, 11 et sqq.* Juxta litteram facilis interpretatio est, quod videns Ooliba, id est Jerusalem, in qua erat Dei tabernaculum, plagas sororis, non est exemplo ammonita, ut retraheret ab errore pedem suum; sed auxit germanæ fornicationem. Illa enim semel et foris idola fabricata est in Dan et Bethel; ista autem crebro in excelsis et in templo Dei adoravit statuam Baal et cum Assyriis fornicata. Idolum autem Baal sive Bel, et (ut apertius dicam) Belis, Assyriorum religio est, consecrata a Ninu Belis filio in honorem patris. Et fornicationem suam Assyriis præbuit impudenter, ducibus et magistratibus, qui induti erant veste varia et multicolori, equitibus et adolescentibus forma cunctis egregia; ita ut ambarum sororum una fieret fornicatio. In eo autem auxit Jerusalem fornicationes suas, quod videns in parietibus imagines Chalæorum, insanivit libidine, et forma eorum vestisque decepta, misit ad eos

tance et leur vêtement, elle leur a envoyé des ambassadeurs, pour leur demander du secours. Les Chaldéens vinrent et la souillèrent. Mais la volupté n'a rien de durable, elle amène vite la satiété. Souillée et dégoutée, elle se retira de leur alliance. C'est pourquoi moi-même, dit le Seigneur, voyant ses hontes et ses fornications publiquement connues, jemesuis éloigné d'elle en sorte que, puisqu'elle avait surpassé les crimes de sa sœur, elle la surpassât aussi dans la grandeur du châtement. Elle fut si éhontée, qu'elle commit dans un âge déjà mûr tous les égarements de sa jeunesse, et que, dans sa passion pour les Chaldéens, elle imita ses débordements de l'Égypte. Car elle avait été autrefois prise d'un désir insensé pour les Égyptiens, dont la chair est comme la chair des ânes et dont l'alliance est comme celle qu'on aurait avec des chevaux. Elle a donc renouvelé le crime de sa jeunesse, elle y est revenue après avoir été à moi, et dans le désert et dans la terre de répromission elle a surpassé son antique impudicité, alors que sa virginité fut corrompue, que son sein fut déshonoré, qu'elle perdit la fleur de la chasteté.

Au figuré, il est difficile d'expliquer comment l'Église surpasse la licence hérétique, à moins que nous ne disions que le serviteur qui sait la volonté de son maître et qui ne la fait pas, sera frappé plus durement; *Luc. xii, 47*; que les hérétiques commettent leurs infamies

nuntios, auxilium postulans; qui venerunt, et polluerunt eam. Et quia voluptas non est perpetua, sed cito affert satiætem, polluta et saturata in eos, recessit ab eorum fœdere. Unde et ego cernens turpitudines et fornicationes omnibus publicatas, recessi ab ea, ut quæ sororis scelera viderat, penarum quoque sororem magnitudine superaret. Quæ tante proccacitatis fuit, ut cunctos errores adolescentiæ suæ in graviori jam ætate committeret, et Ægyptia vitia in Chalæorum quoque libidine sectaretur. Insanivit enim quondam in concubitu Ægyptiorum, quorum carnes sunt ad similitudinem asinorum, et tam largus seminum fluxus, sive verenda tam grandia, ut equorum superent deformitate. Nec cessavit scelus adolescentiæ ejus; imo reversa est postquam facta est mihi, ut in eremo et in terra re-promissionis superaret antiquam libidinem, in qua virginata est, et fracta sunt ubera ejus, et omnis decor perit virginitatis.

Porro secundum tropologiam, difficilis intelligentia, quomodo Ecclesia hæreticam vincat libidinem, nisi forte possimus hoc dicere, quod servus qui scit

et périssent dans leur naufrage hors de l'arche de Noé, tandis que les habitants de l'Église, s'ils sont sous l'étendard de la vraie foi et s'ils imitent les actions criminelles des Assyriens et des Chaldéens et suivent les images de diverses couleurs des péchés, méritent de plus grands châtements. N'envoyons-nous pas des émissaires aux Chaldéens, dont le nom veut dire semblable aux démons, lorsque nous leur ouvrons notre sein, dont l'âme est l'hôte, que nous le leur livrons pour le déshonorer et que rassasiés de ces plaisirs, nous passons de ceux-ci à d'autres; lorsque nous recherchons moins la fornication que le changement de l'instrument qui l'accomplit avec nous, et que nous venons à un tel degré de fureur qu'après avoir blanchi au service de Dieu nous retournons à l'Égypte et faisons ce que nous avons fait dans le siècle, avant de recevoir le nom de fidèle.

« C'est pourquoi, ô Ooliba voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vais susciter contre vous tous ceux que vous aimez, dont votre âme s'est rassasiée jusqu'à vous en dégouter, et je les assemblerai contre vous de toutes parts. Je rassemblerai les enfants de Babylone, les plus fameux d'entre les Chaldéens, les souverains et les princes, tous les enfants d'Assyrie, les jeunes hommes les mieux faits, les chefs et les principaux officiers de guerre, les princes des princes et les plus considérables d'entre tous

ceux qui montent à cheval. Ils viendront à vous avec une multitude de roues et de charriots, avec une foule de peuples et ils vous attaqueront de toutes parts, étant armés de cuirasses, de boucliers et de casques. Je leur donnerai le pouvoir de vous juger, et ils vous jugeront selon leur lois. Je les rendrai les exécuteurs de ma colère contre vous et ils l'exécuteront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez et les oreilles, et ce qui restera de votre peuple tombera par l'épée. Ils prendront vos fils et vos filles et le feu dévorera tout ce qui sera resté de vous. Ils vous dépouilleront de vos vêtements, ils enlèveront vos meubles précieux. Je ferai cesser vos crimes en vous et la fornication que vous avez apprise en Égypte. Vous ne lèverez plus les yeux vers ses idoles, et vous ne vous souviendrez plus de l'Égypte. » *Ezech. xxiii, 22 et sqq.* Les Septante: « C'est pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je susciterai contre vous ceux que vous avez aimés, et dont s'est éloignée votre âme, et je les amènerai contre vous de toutes parts, tous les enfants de Babylone et tous les Chaldéens *placoth* et *soth*, et tous les enfants des Assyriens avec eux, les jeunes hommes, les élus, les chefs, les magistrats, tous les princes des princes et les plus considérables d'entre ceux qui montent à cheval. Ils viendront tous contre vous du septentrion, chariots et roues, avec

voluntatem Domini sui, et non facit eam, vapulabit multis; *Luc. xii, 47*; et quod hæretici foris nefanda committant et extra arcam Noe naufragio pereant, ecclesiastici autem si veram fidem sequentes, Assyria atque Chalæa imitent vitia, et discolores sequantur imagines peccatorum, majoribus digni sint cruciatibus. An non multum nuntios ad Chalæos, qui interpretantur « quasi demones, » quando pandimus eis, atque præbemus eis frangenda in pectore ubera, ubi mentis hospitium est, et saturati voluptatibus, ab aliis transimus ad alias; et non tam fornicationem, quam meretricium numerum desideramus, et ad tantam venimus rabiem, ut post multa tempora Dominiæ servitutis revertamur ad Ægyptum, et ea faciamus, que in sæculo fecimus, antequam nomen fidei acciperemus?

« Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua, et congregabo eos adversum te in circuitu: filii Babylonis, et universos Chalæos, nobiles, tyrannosque et principes, omnes filios Assyriorum, juvenes forma egregia, duces et magistratus, universos principes principum, et no-

minatos ascensores equorum. Et venient super te instructi curru et rota multitudine populorum; lorica et clypeo et galea armabuntur contra te undique. Et dabo eis iudicium, et iudicabit te iudicis suis, et ponam zelum meum in te, quem exerceo tecum in furore. Nasum tuum et aures tuas præcedent, et quæ remanserint, gladio occident. Ipsi filios tuos et filias tuas capient, et novissimum tuum devorabitur igni, et denudabit te vestimentis tuis, et tollent vasa gloriæ tuæ. Et requiescere facient scelus tuum de te, et fornicationem tuam de terra Ægypti: nec levabis oculos tuos ad eos, et Ægypti non recordaberis amplius. » *Ezech. xxiii, 22 et sqq.* LXX: « Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego suscitabo amatores tuos contra te, a quibus recessit anima tua, et adducam eos adversum te per circuitum, filios Babylonis et omnes Chalæos *exoth* et *soth*, et omnes filios Assyriorum cum eis, juvenes, electos, et magistratus, omnes tristates, et nominatos equitibus in equis. Cuncti venient super te ab æquino, currus et rota, cum multitudine populorum, clypei et pellicæ, et mittent custodiam super te in circuitu. Et dabo

une multitude de peuples, boucliers et cuirasses, et ils mettront une garde contre vous tout autour. Je leur accorderai de vous mettre en leur présence pour vous juger, et ils vous jugeront selon leurs lois. Je les rendrai les exécuteurs de ma colère contre vous et ils l'exécuteront dans leur fureur. Ils couperont votre nez et vos oreilles, et ils abattront par l'épée ce qui restera de vous. Ils prendront vos fils et vos filles, et le feu dévorera ce qui restera de vous. Ils vous dépouilleront de vos vêtements, ils emporteront les ornements de votre orgueil; ils déglouneront de vous vos impiétés, et votre fornication de la terre d'Égypte; vous ne lèverai plus vos yeux vers eux, et vous ne vous souviendrez plus de l'Égypte. » Parce que vous vous êtes souvenus des chaumages de toutes les bêtes, j'amènerai contre vous tous ceux que vous avez aimés, dont vous êtes rassasiée jusqu'au dégoût et dont vous avez abandonné l'alliance, en sorte que de l'exès d'amour que vous éprouviez pour eux vous êtes passée à l'exès de la haine. J'assemblerai, dis-je, les enfants de Babylone, tous les Chaldéens, les nobles, les souverains et les princes, qui portent plusieurs nations de l'Orient les noms de *Phacad, Sué et Cué*, reproduits dans le texte hébreu, et que nous ne retrouvons ni dans le livre des Rois, ni dans les Paralipomènes, ni même dans Jérémie, qui racontent la captivité de Jérusalem,

ni dans aucun autre endroit de l'Écriture sainte. Ne nous étonnons donc point que les Septante aient reproduit ces noms mêmes, quand Symmaque et Théodotion ont fait de même. La prophétie poursuit : Tous les Assyriens, cavaliers et jeunes gens d'une rare beauté, cavaliers et magistrats ou *tristates*, que nous avons appelés princes des princes. A leur sujet, nous lisons dans l'Exode; « Les *tristates*, cavaliers d'élite, » *Exod. xv, 4*, les tribuns diraient les latins. En Grec, *tristate* est le nom de celui qui a le second grade après le roi. L'Écriture dit à ce propos : « Mais il ne parvint pas aux trois premiers qui étaient princes des cavaliers et des pions et des tribuns. » *II Reg. xxiii; I Paral. xi*. Ce seraient chez nous les magistrats de l'une et de l'autre milice que nous appelons préfets annulaires. Tous, dit le Seigneur, sur leurs chariots et leurs chevaux, armés de la cuirasse, du casque et du bouclier, vous ont assiégée de toutes parts, et je leur permettrai de vous juger, afin que ceux-là mêmes soient vos juges que vous aviez abandonnés et dont vous aviez rompu l'alliance; ils vous jugeront d'après les leurs comme adultère. « Je les ferai les exécuteurs de mon zèle, et ils l'exécuteront contre vous dans leur fureur. » Car mon zèle veille même contre les ennemis qui m'ont été infidèles. Ils couperont votre nez et vos oreilles, comme à une adultère prise en flagrant délit, afin qu'étant

mutilée, vous cessiez de plaire. De même que toute la beauté du visage dépend de la forme correcte du nez et des oreilles que les femmes ornent d'anneaux et de perles; ainsi leur épée vous ôtera la dignité de reine et de juge, dont la bouche et les oreilles sont le symbole. Ils feront captifs vos fils et vos filles; les vôtres, non les miens, puisqu'ils sont les fruits de l'adultère. Le reste sera dévoré par les flammes. Ils vous dépouilleront des vêtements dont ils vous avaient parée et les vases de votre gloire, les vases d'or et d'argent que je vous avais accordés pour les cérémonies du temple, et au sujet desquels il est écrit : « Je leur ai donné l'or et l'argent, et ils ont fait des idoles de Baal. » *Ose ii, 8*. Je ferai tout cela, afin qu'après avoir perdu votre beauté et votre visage plein de séductions, vous vous arrêtiez enfin dans le crime et mettiez un terme aux dérèglements que vous avez appris et pratiqués en Égypte; afin, dis-je, qu'après que vous aurez perdu le nez et les oreilles, vous n'osiez plus lever les yeux vers les Chaldéens et montrer votre laideur à vos courtisans d'autrefois, et que vous ne vous souveniez plus des Égyptiens, dont la vue allumait en vous une criminelle convoitise. Ces reproches sont adressés à Jérusalem sous la métaphore d'une femme adultère, et à cause de l'adultère qui l'a souillée, pour qu'elle cesse d'être orgueilleuse de sa beauté et qu'elle rougisse

plutôt de la laideur que lui a imprimée la grandeur de ses infamies.

Tout ce qui est dit de Jérusalem au figuré peut aussi s'appliquer à l'âme, qui, unie à Dieu dans l'embrassement des vertus, s'est ensuite souillée d'adultère dans les vices et s'est éloignée de lui. Après la perpétration de tous ses crimes, son ignominie a été mise à nu à tous les yeux, afin qu'elle s'arrête enfin dans sa voie de perdition et qu'au lieu de s'enorgueillir de la dignité de son nom, pleine du remords de ses fautes et du souvenir de l'Égypte, elle n'ose plus lever les yeux au ciel. De là vient que le nez et les oreilles lui sont coupés, parce qu'elle a changé en miasme infect la bonne odeur de Jésus-Christ et qu'elle a écouté le jugement du sang, ce que nous entendons, non seulement de l'odorat et de l'ouïe, mais aussi de la vue, dont Samson et Sédécias sont privés parce qu'ils avaient péché par elle. « Dieu le fit aussi muet et sourd, » *Exod. iv, 11*, dit ailleurs l'Écriture; afin que la langue de l'impeur verse plus son poison sur la terre, et que le toucher soit entièrement ôté à ceux qui ont entièrement perdu la vie. Il sera ainsi, afin que toutes choses soient purifiées par le feu, que la fornication de l'Égypte soit anéantie et qu'elle ne puisse désormais lever ses yeux vers le mal.

« Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je vais vous livrer entre les mains de ceux que

tuas praecedat, quasi adulteræ et deprehensæ in stupro; ut deformata placere desistas. Quomodo enim in facie omnis pulchritudo oris in narum decore consistit, et in auribus, e quibus in feminis uniones et margaritæ dependent; ita dignitas regis et iudicium, quæ in ore auribusque signatur, eorum gladio præceditur. Ipsi filios tuos et filias tuas capiunt. Tuos, inquit, et tuas, non meos et meas, quia de adulterio generati sunt, et cætera vorabuntur incendio. Et denudabunt, inquit, te, vestimentis tuis, quibus te ornabam, et vasis gloriæ tuæ, quæ tibi ad cæremonias templi aurea argenteaque concesseram, de quibus scriptum est : « Ego dedi eis aurum et argentum, et ipsi fecerunt ea Baal » *Ose ii, 8*. Hæc autem omnia faciam ut perditâ pulchritudine et vultu venifico, at venificio delatrapa, quiescat aliquando scelus tuum, et fornicatio quam didicisti et exercuisti in Ægypto; ut postquam nasum atresque perdidideris, nequaquam andæx oculis tuos elevare ad Chaldaeos, et amatoribus pristinis ostendere fœditatem tuam, nec recorderis militis Ægyptiorum libidinis, quorum magnitudine carnum delectaberis. Quæ universa dicuntur sub translatione adulteræ, et propter adulterium detur-

pate, ut nequaquam ultra gloriatur in decore suo, sed erubescat in fœditate, quam magnitudine meruit voluptatum.

Quidquid de Jerusalem *ἑσθλαῖς* dicitur, et ad animam referri potest, quæ virtutibus Dei juncta complexui, postea adulteravit in vitiâ, et recessit ab eo, et patetatis universis sceleribus ejus, denudata est atque turpata et ostensa omnibus, ut a scelere suo aliquando desistat, nec gloriatur in nominis dignitate, sed pro malâ conscientia et recordatione Ægypti, oculis ultra ad celum non audeat tollere. Unde et nasus ei præciditur et aures amputantur, quia odorem bonæ fragrantis verterat in fetorem, et audierat iudicium sanguinis, quod non solum de odore et auditu, sed de visu quoque intelligimus, quo, quia male fuerant abasi, Samson et Sédécias privantur. « Sordium quoque Deus et mutum fecit » *Exod. iv, 11*; ne lingua eorum pertranseat usque ad terram, et tactus omnis auferatur in his qui vitam penitus perdiderunt. Et hæc fient, ut igni cuncta purgentur, et perat Ægypti fornicatio, nec ultra oculos suos ad mala possit attollere.

« Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego tradam te in manus eorum, quos odisti; in manus de

ante faciem eorum iudicium, et iudicabunt te iudicis suis, et dabo zelum meum in te, et facient tecum in ira furoris. Nasum tuum et aures tuas auferent, et reliquos tuos gladio deficiet. Ipsi filios tuos et filias tuas tollent, et residuos tuos devorabit ignis, et denudabit te vestimento tuo, et assument vasa gloriationis tuæ, et averient impietates tuas a te, et fornicationem tuam de terra Ægypti non recordaberis amplius. » Quia Ægyptiarum carnium recordata es, et imitata turpitudinem gentis immundæ, quæ omnium bestiarum simulacra veneratur; propterea adducam contra te amatores tuos, quorum salata complexu, recessisti ab eorum federe, ut quantum prius amor fuerat, in tanta odia vertereris. Filios. Inquam, Babylonis, omnesque Chaldaeos, nobiles, tyrannos et principes; pro quibus in Hebraico habetur, *PHACED* (פַּחַד) et *SUE* (סוּעַ) et *CUE* (קוּעַ) quas multi gentes Orientales intelligunt, cum hujusemodi nomina, nec in Regum volumine, nec in Paralipomem, neque in Jeremia quidem qui describit captivitatem Jerusalem, aut in aliquo loco Scripture sanctæ inveniamus. Nec mirum, si

Septuaginta ipsa Hebraica posterunt nomina, cum Symmachus quoque et Theodotio in eadem verba consentiant. Omnes, inquit, Assyrios, equites et juvenes forma egregia, duces et magistratus, sive « tristatas, » quos nos « principes principum » interpretati sumus. De quibus et in Exodo legitur: *Exod. xv, 4*: « Electos ascensores tristatas » (ἑσθλαῖς), pro quibus Latina simpliciter, « ternos statores » transtulit. Tristate autem nomen est apud Grecos secundi gradus post regiam dignitatem. De quibus scriptum est : « Verumtamen ad tres primos non pervenit, qui principes equitum pedumque erant distributorum al. tribunorum. » *II Reg. xxiii; I Paral. xi*; quos nos magistratus utriusque militiæ, et perfectos annonarii tituli nominamus. Omnes, inquit, in curribus et in equis, lorica armati, galea et clypeo, obsederunt te per circuitum, et dabo eis iudicium, ut quos reliqueras, et quorum irritum feceras pactum, ab his iudiceris; et iudicabunt te iudicis suis quasi adulteram. » Et ponam, inquit, zelum meum in te, quem exercet locum in furor. » Zelus enim meus est inter hostes, fidei etiam non servate. Nasum, inquit, tuum et aures

vous haissez, entre les mains de ceux dont votre âme s'est rassasiée. Ils vous traiteront avec haine, ils enlèveront tous vos travaux, ils vous laisseront toute nue et pleine d'ignominie, et la honte de votre fornication, vos infamies et vos crimes seront découverts. Ils vous traiteront de cette sorte parce que vous vous êtes prostituée aux nations parmi lesquelles vous vous êtes souillée par le culte de leurs idoles. Vous avez marché dans la voie de votre sœur et je vous mettrai dans la main la coupe dont elle a bu. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Vous boirez de la coupe de votre sœur, de cette coupe large et profonde, et vous deviendrez l'objet des insultes et des railleries des hommes en buvant dans cette coupe grande et vaste. Vous serez enivré par cette coupe, vous serez rempli de douleur par cette coupe d'affliction et de tristesse, par cette coupe de votre sœur Samarie. Vous la boirez et vous la viderez jusqu'à la lie, vous en mangerez même les morceaux rompus, et vous vous déchirez le sein dans votre douleur, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Parce que vous m'avez oubliée et que vous m'avez rejetée derrière vous, portez aussi votre crime énorme et le poids de votre fornication. » *Ezech. XXIII, 28 et sqq.* Il est utile pour Jérusalem d'avoir des ennemis avec les Assyriens et les Chaldéens, de ne se point souvenir de l'Égypte, et d'être livrée

quibus satiata est anima tua. Et agent tecum in odio, et tollent omnes labores tuos, et dimittent te nudam et ignominia plenam, et revelabitur ignominia fornicationum tuarum. Scelus tuum et fornicationes tuas fecerunt hæc tibi : quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum. In via sororis tuæ ambulasti : et dabo calicem ejus in manu tua. Hæc dicit Dominus Deus : Calicem sororis tuæ bibes profundum et latum. Eris in derisum et in subnationem quæ est capacissima ; ebrietas et dolore repleberis, et calice meroris et tristitie, calice sororis tuæ Samariæ. Et bibes illum, et epotabis usque ad fæces, et fragmenta ejus devorabis, et ubera tua lacerabis (*sic, ut LXX transtulerunt*, festivitatis et noemias ejus auferam) ; quia ego læcatus sum, ait Dominus *Fulg.* *addit* Deus. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia oblitus es mei, et projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum et fornicationes tuas. » *Ezech. XXIII, 28 et sqq.* Prodest Jerusalem inimicitias habere contra Assyrios atque Chaldæos, et nequaquam Ægypti recordari, sed tradi eis in manus ad punien-

pour être punie entre les mains de ceux qui la haïssent. Elle ne leur est livrée qu'après que son âme a été rassasiée d'eux, afin que s'étant repentie de ses anciens péchés, elle soient purifiée par les supplices et perde tout ce que sa prostitution lui avait acquis ; qu'elle voit sa nudité et son ignominie, et qu'elle sache que ce n'est point le Seigneur qui l'a réduite à cet état, et que ce sont ses propres fornications au milieu des peuples dont elle a adoré les idoles. Vous avez, lui est-il dit, marché dans les voies de votre sœur Samarie ; vous devez par conséquent boire le calice qu'a bu celle dont vous avez imité les péchés. Le calice est fréquemment pris comme le symbole des peines et des supplices, bien des exemples le prouvent, celui-ci entr'autres : « Le Seigneur tient en sa main une coupe de vin pur pleine d'amertume, et quoiqu'il en verse tantôt à l'un tantôt à l'autre, la lie n'en est pourtant pas encore épuisée, tous les pécheurs de la terre en boiront. » *Psal. LXXIV, 9.* Isaïe à son tour parle du calice de ruine et de la coupe de fureur ; et Dieu dit à Jérémie : « Prenez de ma main cette coupe de vin de ma fureur et vous en ferez boire à tous les peuples vers lesquels je vous enverrai ; ils en boiront, ils en seront troublés et ils en seront comme hors d'eux-mêmes. » *Jérém. XXV, 45.* De même qu'on administre aux malades des purgatifs pour chasser du corps les humeurs nuisibles ; de même le Seigneur donne la coupe

dum, qui illam oderant ; quibus ante non traditur nisi satiata fuerit de eis anima ejus, ut postquam possiderit veterum peccatorum, tunc purgetur suppliciis, et perdat omnes labores quos arte meretricia acquisivit ; videatque nuditatem suam et ignominiam, et sciat quod hæc universa non est Dominus fecerit, sed fornicationes suæ, quibus fornicata est per gentes quas supra enumeraverit, ut earum coleret simulacra. In viis, ait, sororis tuæ Samariæ ambulasti ; propterea debes calicem illius bibere, ejus peccata scelata es. Calix autem quod sæpe accipitur pro penis atque suppliciis, multa exempla sunt, e quibus illud est : « Calix in manu Domini vini meri plenus misto, et inclinavit ex hoc in hoc ; verumtamen fœx ejus non est extinguita, bibent ex eo omnes peccatores terre. » *Psal. XXIV, 9, 10.* Et in Isaïa, calix ruinae et poculum furoris dicitur. *Isa. XI, 47,* et ad Jeremiam loquitur Deus : « Accipe calicem vini meri de manu mea, et potabis omnes gentes, ad quas ego mittam te, et bibent, et voment, et insanient. » *Jérém. XXV, 45.* Sicut enim quædam dantur cathartica, ut noxius

remplie du vin le plus pur de sa colère, afin d'ôter aux pécheurs tous ce qu'ils ont en eux de fiel et d'amertume et de les rendre à la santé. Ce calice, il sera profond et large. Profond à cause de la grandeur des peines, et large à cause de la durée de la captivité. Lorsque, dit le Seigneur, vous serez enivrée et brisée de douleur, que vous aurez vidé le calice jusqu'à la lie, et après l'avoir épuisé, que vous en aurez mangé les morceaux broyés, c'est alors que vous aurez honte de votre ancienne fornication, et que vous déchirez ce sein qui avait été déshonoré en Égypte, assujéti à tous ceux que vous avez aimés et par tous profané ; ou bien, c'est alors que je vous ôterai toutes vos fêtes et vos néoménies, afin qu'à la place des solennités et de la joie vous n'avez plus que les larmes et le deuil. Puisque voilà les crimes que vous avez commis, que vous ne vous êtes plus souvenue de moi, que vous m'avez rejeté derrière votre corps pour suivre vos mauvais desirs et vous souiller de toutes les turpitudes, portez donc le poids de votre crime et de votre impiété, c'est-à-dire des supplices qu'ils vous ont mérités. Ces paroles : « Vous la viderez jusqu'à la lie, vous en mangerez les morceaux rompus, » sont significatifs, en les appliquant à Jérusalem, qui a bu la dernière la coupe de sa sœur Samarie, et qui a épuisé pour ainsi dire

humor qui inest corporibus egeratur ; sic et Dominus dat calicem tormentorum meracissimum, ut quidquid fellis amaritudinisque est, auferat a peccatoribus, et pristinae eos restituat sanitati. Et ipse calix erit profundus et latus. Profundus, penarum magnitudine ; latus, tempore captivitatis. Quando autem, ait, inebriata fueris et dolore comprehensa, et biberis calicem usque ad fæces, et in tantum hauseris, ut fragmenta quoque ipsius calicis devorares ; tunc tædebit te fornicationis præstinae, et lacerabis ubera que fracta fuerant in Ægypto et que amatoribus tuis subacta atque collisa sunt ; sive, omnes festivitates et noemias tuas auferam, ut pro solemnitate atque lætitia, æternum planctum habeas et merorem. Quia igitur ista fecisti, et oblitus es mei, et projecisti me post corpus tuum, sive retrosum, propter corporis vitia, vel post genitalia, quibus turpitudinis fœditas indicatur ; propterea porta scelus et impletatem tuam, videlicet supplicia quoque propter impietatem et scelera mereris. Potest hoc quod dicitur : « Et potabis usque ad fæces, et fragmenta ejus devorabis, » significanter intelligi super Jerusalem, quæ calicem Samariæ sororis suæ bibit novissima, et quasi fæces tormentorum ejus usque ad fundum epotavit.

jusqu'à la lie les tourments qu'elle contenait.

« Le Seigneur me dit aussi : Fils de l'homme, ne jugerez-vous point Oolla et Ooliba, et ne leur déclarerez-vous point leur méchanceté, car ce sont des femmes adultères qui ont les mains pleines de sang et qui se sont prostituées à leurs idoles. Elles ont pris même les enfants qu'elles avaient engendrés pour moi et elles les ont offerts à leurs idoles pour être dévorés. Elles m'ont fait encore cet outrage : elle ont violé en ce jour-là mon sanctuaire et elle ont profané mes jours de sabbat, et lorsqu'elles sacrifiaient leurs enfants à leurs idoles et qu'elles entraient dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le profaner, elles m'ont fait même cette injure au milieu de ma maison. Elles ont fait chercher des hommes qui venaient de bien loin, auxquels elles avaient envoyé des ambassadeurs, lorsqu'ils sont venus, pour les mieux recevoir, vous avez eu soin de vous laver, vous avez mis du fard sur votre visage et vous vous êtes parée de vos ornements les plus précieux. Vous vous êtes reposé sur un lit parfaitement beau et on a mis devant vous une table ornée magnifiquement, sur laquelle on a fait brûler mon encens et mes parfums. On y entendait la voix d'une multitude de gens qui étaient dans la joie, et choisissant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faisait venir du désert, elle

« Et ait Dominus ad me, dicens : Fili hominis, numquid judicas Oollam et Oolibam, et annuntias eis scelera (*vel iniquitates*) earum ? quia adulteræ (*Fulg.* adulteratæ) sunt, et sanguis in manibus earum, et eum idolis (*sive* adinventioibus) suis fornicatæ sunt : insuper et filios suos quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum (*sive* transdixerunt pro ignem). Sed et hoc fecerunt mihi : polluerunt sanctuarium meum in die illa, et sabbata mea profanaverunt. Cumque immolarent filios suos idolis suis, et ingrederentur sanctuarium meum in die illa, ut polluerent illud ; etiam hæc fecerunt in medio domus meæ. Miserunt ad viros venientes de longe, ad quos nuntium miserant. Itaque ecce venerunt, quibus te havisti (*sic, cum venissent, statim lavaveris*), et circumfivisti *Fulg.* *addit* stibio oculos tuos : et ornata es mundo muliebri. Seditis in lectulo pulchro, et mensa ornata *Fulg.* ordinata est ante te. Thyriamam meum et unguentum meum possidisti super eam, et vox multitudinis exultantis erat in ea (*sive* et voce composita persullabat) : et in viris multitudine hominum adducebantur, et veniebant de deserto (*sive* ebrui de deserto) : posterunt armillas in manibus suis, et coronas speciosissimas in capitibus suis. Et dixi ei